Monsieur le Marquis

De la Fayette

Can
FRC
7734

REMERCIEMENS
DU PEUPLE
AUX NOTABLES.

A

NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

REMERCIEMENS DU PEUPLE AUX NOTABLES.

LE Peuple étoit en conſidération dans les deux Républiques les plus célèbres de l'univers. Actuellement en Angleterre & en Suede le peuple a des prérogatives. En France, le peuple étoit une partie de la Nation qui n'étoit point dans la claſſe des Grands & des Nobles, cependant conſidérée comme utile & précieuſe.

Par le laps des temps, cette partie s'eſt reſtreinte, de façon qu'elle a ſuccombé ſous le fardeau, qui s'eſt appéſanti de ſiecle en ſiecle.

Le Monarque, chéri de ſes Sujets, & dont le nom vit avec reconnoiſſance dans le cœur des Français, s'eſt occupé de ſon peuple. Nous voyons

aujourd'hui renaître les mêmes ſentimens dans le digne héritier de ſes vertus. Il vous a appelés, Meſſieurs, pour opérer avec lui, & vos conſeils ont ſecondé ſes vues.

L'accord, qui règne ordinairement dans une Compagnie compoſée de gens vertueux, attachée au vrai à rempli le vœu de la Nation; c'eſt de voir ſon Souverain à lui-même, délivré de cette incertitude accablante pour l'homme, qui deſire le bien, & encore plus pour un Monarque qui veut l'opérer.

Convaincu que ſes Sujets étoient dans la ferme réſolution de faire tous les ſacrifices; ſa volonté étant de n'exiger que ceux que les beſoins de l'État demandent; prêt de ſon côté à donner l'exemple, le Monarque, ami de ſon Peuple, a puiſé dans les véritables ſources. Vous l'avez confirmé dans les réſolutions que lui dictent la bonté de ſon cœur; & cette droiture, qui lui eſt naturelle, l'a déterminé à vous donner toute confiance. Vous vous êtes occupés avec liberté de la gloire du Souverain, & du bonheur de ſon Peuple.

Vous avez cédé à la paſſion qui porte les hommes aux grandes actions : c'eſt celle de l'honneur. Cet amour de la gloire eſt l'ame des hommes de génie en tout genre; c'eſt la paſſion la plus digne, la plus relevée, celle qui mérite l'eſtime

des hommes. Vous en jouiſſez, Meſſieurs, & nous recueillons le fruit de vos travaux.

Vous avez, d'un commun accord, établi les principes ſous leſquels les différens ordres de l'État ſont conſidérés.

La Nobleſſe, qui ſe dévoue au ſervice de l'État, protège nos poſſeſſions aux dépens de ſon ſang & de ſa fortune. Elle eſt l'appui du Trône, le ſoutien du Peuple ; c'eſt le cœur du Souverain : la principale force de la Couronne git & conſiſte en la Nobleſſe.

Nous ne devons point lui envier les prérogatives dont elle jouit auprès de la perſonne du Roi. Elles lui ſont dues dans la ſociété. Si elle perdoit ſes marques diſtinctives, que lui reſteroit-il pour ſe faire reſpecter ? Animée par ce ſentiment d'honneur qui lui fait prodiguer ſon ſang, elle trouve ſa récompenſe dans cet honneur même. Il coûte ſi peu à l'État, il produit de ſi grands effets ! C'eſt à ce ſentiment que nous devons cet eſprit national, qui rend la France redoutable, & qui fait notre force. Il n'eſt point de Français qui ne ſoit animé par l'exemple du dévouement que la Nobleſſe marque à ſon Souverain.

Vous avez conſervé les marques diſtinctives accordées à cette Nobleſſe ; mais vous avez repréſenté que celle qui eſt attachée à la Cour, &

qui eſt puiſſante , ne doit pas s'en prévaloir. Vous avez demandé de l'équité & de la modération dans la diſtribution des grâces, de l'exactitude dans les mœurs, de l'attention à ſoutenir l'homme vertueux & attaché à ſes devoirs. Les récompenſes ſont auſſi néceſſaires pour propager le bien, que les punitions pour arrêter le vice. Enfin vous avez démontré la néceſſité d'éloigner le luxe & de la Cour & des Villes; repréſenté que les dépenſes ſuperflues ne devoient ſe faire que lorſque celles qui ſont de néceſſité ſont acquittées.

Vous avez fait connoître qu'une noble économie ſuffit à tout. Il vous étoit aiſé de perſuader notre Monarque, que de maintenir cet ordre de l'État dans la jouiſſance des prérogatives qui la diſtingue de nous à juſte titre, étoit une juſtice.

Nous ne devons pas moins de déférence aux Miniſtres de la Religion, la baſe de tout ordre. Elle eſt la conſervatrice de toute exiſtence; par cette raiſon, elle eſt le ſoutien de toutes les puiſſances du monde.

La dignité d'une fonction eſt proportionnée à la dignité de la choſe qui en eſt l'objet. On doit conclure que les Miniſtres doivent tenir le premier rang. La Religion a pour objet l'ame, la partie la plus eſſentielle & la plus noble de l'homme.

Nous avons appris que lorſque Dieu forma de

ſon ſouffle la maſſe de l'Univers, & produiſit l'immenſité des eſpèces, il leur aſſigna des loix relatives à leur nature. Le Souverain eſt donc imitateur de l'Être Suprême, en attribuant des préférences, des diſtinctions à ceux qui préparent & cultivent les ames.

Tels ſont les principes naturels & politiques qui ont fait conſidérer le Clergé comme le premier Ordre de l'État.

Ils ſont donc les premiers Sujets : par-là ils ſont eſſentiellement dans l'obligation de donner l'exemple du reſpect, de la ſoumiſſion, du dévouement entier au ſervice de l'État. Leurs poſſeſſions dans cet état ſont autoriſées de la volonté du Prince : elles doivent contribuer aux beſoins conſtans ou momentanés.

Vous avez, ſans rien changer à la forme, demandé que le Clergé s'impoſât dans la même proportion que tous les autres Sujets.

Le Clergé a, par ſon adhéſion, augmenté notre reſpect & notre vénération.

Déjà il a annoncé le deſir de venir à notre ſecours, en attribuant à ceux qui ſont témoins de nos beſoins, un revenu proportionné à leurs travaux & aux dépenſes indiſpenſables, pour ſoulager l'indigent. Il mettroit le comble à notre reconnoiſſance s'il tendoit à une répartition plus égale. Diſpoſée à reſpecter

l'homme vertueux, qu'il nous inſtruiſe par l'exemple nous aurons une conduite plus exacte & des mœurs plus pures.

Enfin, Meſſieurs, en entrant dans les vues ſages de l'adminiſtration de notre Monarque, qui chérit ſon Peuple & ſa gloire, vous l'avez confirmé dans cette opinion, que la bonté de ſon cœur lui dicte que l'obſervation des Loix eſt l'appui du Trône.

Que ce dépôt doit être remis à des corps à qui il en confie la garde.

Qu'il peut être tranquille lorſque les Compagnies veillent à ſes intérêts ; que c'eſt le moyen de repouſſer les traits de ceux que la Loi importune : ils s'émouſſent contre ce bouclier.

Que cependant cet œil obſervateur ne gêne en rien la volonté du Monarque. Il le garantit de toutes préventions ; ſa confiance, dans les Compagnies, eſt un rempart inacceſſible, à l'abri duquel les Loix conſtitutives de l'État ſe ſoutiennent dans leur intégrité.

Vous avez établi avec évidence combien il ſeroit dangereux de ne pas conſerver les droits de chaque Province, de publier des Loix contraires aux uſages du pays où elles doivent être obſervées.

En effet, on conſulte la qualité du ſol pour y confier l'objet de la récolte, & pour aſſervir les

volontés, comment ne pas conſulter l'eſprit du pays. Il faut que les eſprits ſoient préparés à recevoir la loi qu'on veut leur impoſer.

Les corps qui en ont le dépôt ſont dans l'obligation de peſer, de concilier. Ils n'obéiſſent jamais mieux que lorſqu'ils vont à pas lents. Différent en cela du Conſeil du Prince, étant toujours auprès de ſa perſonne, il deviendroit incommode s'il n'obéiſſoit pas promptement. L'enregiſtrement eſt la ſanction néceſſaire pour garantir le Prince de ſurpriſe, & éviter un changement ſubit qui intéreſſeroit la conſtitution de l'État.

Le pouvoir de la Loi eſt un lien ſacré pour le Peuple ; elle l'enchaîne par l'amour. Un pouvoir arbitraire fait des eſclaves que la crainte retient.

L'amour du François pour ſon Roi eſt inaltérable : l'exemple eſt récent. On a annoncé un beſoin preſſant pour les Hôpitaux. Il y a déjà des ſommes conſidérables. Que le Miniſtère des Finances ſe préſente comme un œconome fidèle ; qu'il découvre les plaies avec ſincérité, qu'il apporte de l'exactitude dans ſes engagemens, il verra le Français prévenir ſes beſoins. Le crédit conſiſte dans la confiance. Mais doit on chercher du crédit lorſqu'il y a de l'ordre & de la prévoyance ?

Depuis long-temps ce Peuple, qui élève la voix aujourd'hui pour vous annoncer ſa reconnoiſſance,

eſt la victime des ſecours que l'on demande à des gens avides, oubliant aiſément d'où ils ſortent, ils ſont plus acharnés à l'écraſer. Nous les avons nourris dans notre ſein : ils ſe changent en lions qui s'élancent contre nous. Ils ravagent nos poſſeſſeſſions, parce qu'ils en ont acquis ſans peine, à notre détriment, en profitant du malheur public. Les mains garnies de ce qu'ils doivent à Votre Majeſté, ils vendent cher les avances des deniers de l'État.

Le Roi nous demande en père ; ils exigent en tyrans : & profitant des circonſtances malheureuſes qui mettent le Peuple dans l'impuiſſance de rendre auſſi exactement qu'il le deſire, ils ſe font un revenu & groſſiſſent leurs richeſſes de leur indigence.

Dans les Aſſemblées provinciales le Peuple trouvera un appui. Les campagnes ſeront fertiliſées, le cultivateur protégé, ſemblable à ce ruiſſeau paiſible & tranquille d'où découle l'abondance. Tout ce qui l'entoure ſe reſſentira de la douceur de ſon cours. La voix de l'indigent ne ſera plus étouffée ; elle ſe fera entendre des cœurs ſenſibles & purs.

Et vous, Meſſieurs, qui compoſez les Aſſemblées protectrices, loin de vous toute idée de domination. Un État ne cherchera pas à l'emporter ſur l'autre. Le faiſceau réuni conſerve toute ſa force ; diviſé, il ſe diſſipe & perd ſon exiſtence. Ames

ſenſibles & vertueuſes ! vous ſacrifierez tout au bien public. Vis-à-vis du bien général, l'intérêt particulier diſparoît. La vérité eſt votre appui : elle a des droits ſur le Monarque. Vous répondrez à ſes vues, en protégeant ſon Peuple. Il vous adreſſe ſes vœux. Que le même eſprit qui a déterminé l'Aſſemblée des Notables ſoutienne votre courage. Vos délibérations auront pour but notre bonheur. Ayez toujours ſous les yeux cette vérité conſtante, que le Peuple eſt la force de l'État. Notre précieux Monarque, autant aimé de ſes Sujets qu'il les aime, nous donne des preuves qu'il ne met point l'impôt au nombre de ſes revenus. Il ne l'exige que pour les beſoins de l'État, & pour le ſoulagement de ſon Peuple.

Le Roi ne pouvoit nous en donner un gage plus certain, que le choix qu'il a fait pour compoſer ſon Conſeil des Finances. Il y a placé la ſageſſe, la prudence, la vertu la plus épurée. Tous les membres ſont animés du deſir de la gloire, cauſe toujours active des talens & des ſuccès.

Eſt-il un témoignage plus éclatant de l'amour de Sa Majeſté ? Il vous le donne, Meſſieurs ; c'eſt la récompenſe de vos travaux.

Ainſi la Providence, qui vous a appelé, ſçait faire ſortir du ſein des malheurs le bonheur le plus complet. Nous vous le devons, Meſſieurs, nous vous

adreſſons nos ſincères remercîmens : notre poſtérité en reſſentira les plus grands effets. Le Français fixera à cette Aſſemblée l'époque de ſon bonheur. Tous les ordres de l'État ſe joignent à la voix du Peuple : le cri général eſt la reconnoiſſance.

FIN.

818